



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 21 MARS 2015**

# 260 011 électeurs appelés aux urnes

**POLITIQUE** Demain, de 8 à 18 heures, les Charentais sont invités à départager 154 candidats (77 binômes) dans 19 nouveaux cantons

Départementales

Mars 2015

OLIVIER SARAZIN

[o.sarazin@sudouest.fr](mailto:o.sarazin@sudouest.fr)

La préfecture de Charente a actualisé ses fichiers : demain dimanche, 260 011 électeurs inscrits sur les listes électorales sont appelés aux urnes. Ils sont invités à départager 77 binômes – soit 154 candidats aux élections départementales dans les 19 nouveaux cantons du département. Les bureaux de vote (on en compte 530) seront ouverts de 8 à 18 heures.

Pour la première fois en France, ce scrutin est binominal et paritaire : on vote pour un ticket homme-femme (ou l'inverse). Autre nouveauté : le Conseil départemental (le nouveau nom du Conseil général) est entièrement renouvelé (il l'était auparavant par moitié, tous les trois ans).

## 54,1 % d'abstention en 2011

En Charente, 38 sièges sont à pourvoir. Les élus le seront pour une durée de six ans. Seront-ils nombreux, demain soir, à l'issue du premier tour ? Tout dépendra du taux de



Il y a 530 bureaux de vote en Charente. ARCHIVES ANNE LACAUD

participation. Car décrocher la majorité absolue des suffrages exprimés (la moitié plus une voix) ne suffit pas ! Pour être élu dès le premier tour, un binôme doit également recueillir un nombre de voix au moins égal au quart du nombre des électeurs inscrits.

Demain, la participation sera déterminante. Rappelons pour mémoire que l'on mesura 31,9 % de taux d'abstention en mars 2008 et 54,4 % en mars 2011 (premiers tours des élections cantonales en Charente).

Si aucun candidat n'est élu au premier tour, les deux binômes arrivés en tête sont qualifiés pour le second tour. Celui arrivé en troisième posi-

tion ne peut se maintenir que s'il obtient un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits. Avec un taux d'abstention qui devrait avoisiner (dans le meilleur des cas) 50 %, cela signifie qu'il faut recueillir au moins 25 % (voire plus) des voix ! Voilà pourquoi il y aura sans doute très peu de triangulaires le 29 mars.

L'assemblée sortante est composée de 35 élus : 23 de gauche (14 PS, 8 DVG et 1 PC) et 12 de droite (7 DVD, 3 UDI et 2 UMP). Sur les 35 conseillers généraux sortants, 21 sont à nouveau candidats (60 %), deux se présentent comme remplaçants et 12 ne se représentent pas.

# Le procureur en place

**ANGOULÊME** L'installation de Jean-David Cavallé avait lieu hier au palais de justice

Si une audience solennelle se veut un florilège d'amabilités, celle de vendredi après-midi était « toute particulière », faisait volontiers remarquer au micro Marc Fouillard, président du tribunal de grande instance d'Angoulême, installant officiellement le nouveau procureur Jean-David Cavallé, 47 ans.

« Une nomination particulièrement bien accueillie au sein d'une juridiction qui ne vous a pas oublié », a poursuivi Cyril Vidalie, vice-procureur chargé de l'intérim depuis le départ de Patrice Camberou pour Madagascar. Une allusion au passage express de Jean-David Cavallé, alors jeune magistrat au parquet d'Angoulême. Intervenant à son tour, l'in-

téressé a dit son « émotion » de retrouver la juridiction angoumoisine : « C'est dans cette salle d'audience que j'ai requis pour la première fois aux assises. » Et de rappeler son passage sous les ordres de Joël Guitton, procureur de l'époque, aujourd'hui adjoint au maire d'Angoulême chargé de la sécurité, « déjà très actif en matière de partenariat ».

Entre autres « préoccupations » et « attentions particulières », le magistrat a évoqué la « justice des mineurs » et « la qualité et le sens de la réponse pénale conditionnant souvent la suite de leur parcours ». Non sans oublier les « violences intrafamiliales » et « la lutte contre le trafic de stupéfiants ».



Jean-David Cavallé, nouveau procureur d'Angoulême.

PHOTO THOMAS FERREVAUD

## CHÂTEAUBERNARD

### Un dimanche pour s'habiller



Le comité des fêtes donne rendez-vous aux chineurs ce dimanche pour une bourse aux vêtements au plateau couvert et au parc des Pierrières de 9 à 18 heures. Pour tout renseignement : Patrick Ourtaau au 06 03 51 28 90. S.F.

# Situation jugée indigne au centre de gérontologie

**POLÉMIQUE** Pas d'eau chaude depuis deux ans, un chauffage aléatoire en plein hiver, des repas servis froids ou encore des résidents livrés à eux-mêmes, l'Ehpad est dans la tourmente

SOPHIE CARBONNEL

s.carbonnel@sudouest.fr

**Y**vonne Graillot, 85 ans, a secoué le cocotier hier. Cette résidente de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de l'ancien hôpital a pris en main hier la présidence du Conseil de la vie sociale au terme d'une assemblée générale houleuse. Il faut dire qu'avant elle, le poste était occupé par... personne. Las, l'octogénaire a mis le doigt sur d'importants dysfonctionnements rencontrés au quotidien, à la limite de la « maltraitance » d'après elle. Les familles des usagers, présentes, ont applaudi la démarche.

## Les douches à la bouilloire

Le premier sujet est plus que prioritaire. Il est essentiel. Aussi incroyable que cela puisse paraître, l'Ehpad n'a plus accès à l'eau chaude depuis deux ans et demi. En cause, un problème de chaudière. Le directeur du centre hospitalier de Cognac, Jérôme Trapeaux, reconnaît la faute et la justifie : « Je ne nie pas. C'est une panne intermittente qui existe depuis deux ans. Nous avons plusieurs fois alerté le prestataire qui n'a pas pu résoudre le problème. Ça n'a rien de financier, nous n'arrivons pas à trouver une solution technique. Mais nous y travaillons. »

Les aides-soignantes de jour, croisées dans les couloirs, reconnaissent l'ampleur du phénomène. Résultat, la douche hebdomadaire a laissé place à un cache-misère. « On fait chauffer des bouilloires à thé d'un litre, soufflent-elles. Et on lave les résidents comme ça. Oui, ça fait longtemps que ça dure, et ça choque de voir ça. Mais nous n'avons aucun pouvoir pour l'améliorer. On fait ce qu'on peut avec les moyens du bord. »

Autres dysfonctionnements mis en lumière, le chauffage en panne en janvier, ce qui aurait duré deux mois. « Problème résolu », répond



Bâtiment en mauvais état. Eau chaude coupée par une panne intermittente depuis deux ans. PH. S. C.

Jérôme Trapeaux. Les rituels du quotidien ne seraient pas épargnés comme les repas, servis froids à tous ceux qui se trouvent en bout de course des tournées. La mère d'un résident raconte également qu'« il n'y a plus de petites cuillères. Mon père mange ses yaourts avec des cuillères à soupe. Idem pour les bols. Les potages sont servis dans des tasses à café. »

## Déménagement en 2018

Si le terme est à utiliser avec précaution, le mot « maltraitance » a été prononcé hier. Yvonne Graillot précise que des incidents auraient eu lieu mais seulement la nuit. « La journée, les aides-soignantes sont merveilleuses. On voit bien qu'elles font ce qu'elles peuvent. La nuit, par contre, certains résidents paralysés sont livrés à eux-mêmes. Une aide-soignante, en particulier, est odieuse. » Interrogées sur le sujet, les aides-soignantes de jour murmurent que parfois, la nuit, personne

**« Mon père mange ses yaourts avec des cuillères à soupe. Les potages sont servis dans des tasses à café »**

ne répond aux sonnettes... « Le directeur de l'Ehpad, Jean-Louis Cassagnol, a été alerté et va rappeler à ces personnes leurs principes professionnels », impose Jérôme Trapeaux.

Enfin, le bâtiment vétuste serait loin d'être bien entretenu. Des manquements à l'hygiène sont dénoncés. « Le bâtiment a 24 ans et a très mal vieilli, c'est vrai, ajoute Jérôme Trapeaux. C'est d'autant plus d'arguments qui nous incitent à déménager. »

Car oui, l'ensemble des services hébergés dans le centre de gérontologie ont vocation à disparaître dans un temps plus ou moins court. Les

soins de suite vont très prochainement partir dans les locaux de la clinique. L'Ehpad et les soins longue durée sont attendus dans une prochaine extension de la maison de retraite Guy-Gauthier. Oui, mais pas avant 2018.

En attendant, les familles réclament des aménagements. Car la place se paye cher en Ehpad, entre 1 900 et 2 700 euros au plus fort tous les mois. « Il a fallu qu'on se batte pour obtenir une réduction des tarifs au 1<sup>er</sup> juillet 2014, poursuit la fille d'un résident. Les prix pourront augmenter en 2018, dans de nouveaux locaux. Pas dans ces conditions. »

Chaque année, un rapport d'évaluation externe est effectué par l'Agence régionale de santé (ARS). Tous ces problèmes avaient été notés lors du dernier passage en 2014. Jérôme Trapeaux les reconnaît et assure faire le nécessaire pour un suivi rigoureux. Les familles et les résidents ont pris acte de cette déclaration.



## Abstention, FN, divisions: la gauche retient son souffle

- Les élections départementales ont lieu demain ■ 154 candidats et candidates sont en lice en Charente
- Au pouvoir depuis 2004, Michel Boutant et son équipe doivent faire face à un contexte difficile.

Ismaël KARROUM  
i.karroum@charentelibre.fr

C'est une partition pleine de paradoxes qui va se jouer demain dans les bureaux de vote charentais: une élection inédite sur fond de désintérêt historique. Inédite car, pour la première fois depuis 1982, le conseil général va être renouvelé dans sa totalité pour devenir le nouveau conseil départemental de la Charente. Jusqu'alors, le renouvellement se faisait par moitié, tous les trois ans. La réforme territoriale est passée par là, changeant le mode de scrutin. Les 35 conseillers généraux remettent leur mandat en jeu et passeront le relais à

38 conseillers départementaux: 154 candidats, soit 77 binômes, sont sur la ligne de départ. Pour la première fois, les électeurs voteront pour deux personnes. Pas de panachage à faire. Dix-neuf hommes et 19 femmes. Pour la première fois aussi, la parité sera totale dans un hémicycle aux airs de bastion masculin aujourd'hui. En Charente, le scrutin ne manque pas de sel. Politologues, journalistes nationaux, états-majors nationaux placent le département dans la liste de ceux qui peuvent passer du rose au bleu au soir du 29 mars. Une hypothèse qui, il y a encore dix-huit mois, relevait surtout de la science-fiction. Une certitude: ce sera serré.

### L'abstention malgré le vote blanc

Les différents sondages sont aussi concordants que cruels: avec un taux de participation national annoncé de 40%, l'abstention devrait être historique. Malgré l'importance au quotidien des compétences du Département - politique sociale, collèges, transports scolaires, routes -, cette campagne n'a pas pris. Indifférence, méconnaissance, lassitude, mais aussi message troublé par les vaines hésitations gouvernementales sur la suppression des départements et la réforme de leurs compétences, ces élections se jouent sur un fond crypté. Conséquences: le tourbillon du désamour de

l'électorat semble tout emporter sur son passage. Un sursaut est-il à espérer d'ici demain? Ce serait souhaitable. D'autant que pour la deuxième fois, le vote blanc sera décompté séparément des votes nuls et annexé en tant que tel au procès-verbal dressé par les responsables du bureau de vote. Mais, comme auparavant, ces bulletins blancs ne seront pas pris en compte dans le nombre des suffrages exprimés. Ce qui rend la mesure plus symbolique qu'autre chose.

### Dangerouses divisions?

C'est une première en Charente. Habituellement disciplinée, capable de faire taire les ego pour se présenter dans les meilleures dispositions sur la ligne de départ des élections, la gauche charentaise part en ordre dispersé dans 4 cantons sur 19. Sans compter le Front de gauche qui fait une nouvelle fois cavalier seul dans 12 cantons, ce qui n'est pas une surprise. Mais à Confolens, Chasseneuil et Angoulême-Soyaux, la gauche joue un jeu dangereux. Un candidat soutenu par la majorité départementale, un autre soutenu par le PS, un troisième mélenchoniste, face à un seul candidat de droite et un d'extrême droite. Sur fond d'abstention record, la dispersion des voix de gauche pourrait se révéler suicidaire pour le PS et l'équipe de Michel Boutant. Avec un scénario catastrophe: une élimination dès le premier tour au profit du FN. Un scénario qui pend au nez de la droite dans le canton de Cognac 1: un candidat soutenu

par l'opposition départementale, deux dissidents de droite, face à un Robert Richard implanté de puis longtemps et un binôme FN ancré sur le territoire. Car avec une faible participation, c'est un fait entendu: il faudra faire partie du duo de tête du premier tour pour être en finale. L'éventualité de triangulaires est en effet hautement improbable. Pour se maintenir au deuxième tour, il faut finir dans les deux premiers ou obtenir un nombre de voix supérieur ou égal à 12,5% des inscrits. En clair, avec une participation à 50%, un troisième devrait obtenir au moins 25% des suffrages exprimés pour se maintenir. Pour mémoire, en 2011, le candidat de droite arrivé troisième dans le canton d'Hiersac, derrière la gauche et le FN, n'était pas en mesure de se maintenir dans la course finale.

### Le FN en embuscade

De gauche comme de droite, tous les candidats des partis traditionnels scrutent avec inquiétude la montée en puissance du FN. En Charente, le parti d'extrême droite présente des binômes dans 16 cantons sur 19. Ce qui constitue une première victoire pour Christophe Gillet. Sur le terrain, tous les candidats disent sentir une «montée en puissance du FN», «une libération de la parole des gens à ce sujet». La vague nationale, annoncée à 30% par les sondages, va-t-elle toucher la Charente où, en 2011, le FN a pour la première fois de son histoire qualifié un candidat pour le second tour, à Hiersac? Ou la Charente va-t-elle une nouvelle fois démontrer sa spécificité et contenir la montée de l'extrême droite? En tout cas, le FN n'a rien changé à ses habitudes: pas de réunions publiques, une campagne à minima faite surtout de collages nocturnes. Même le «boitage» n'a été que partiel. Au FN, ce qui compte, c'est d'abord la marque.



L'hémicycle va complètement changer de visage. Dix-neuf hommes et autant de femmes, élus pour six ans, constitueront le nouveau conseil départemental de la Charente.

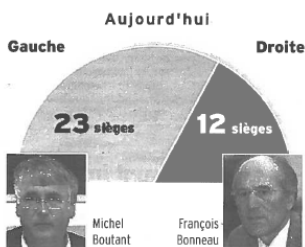
Photo archives Majid Bouzzit

## Chiffre 260 011

Charentais sont inscrits sur les listes électorales et appelés à voter demain.

## Elections départementales: un scrutin inédit

### LE CONSEIL GÉNÉRAL

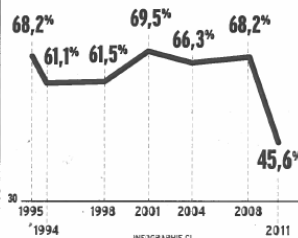


### LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Les électeurs votent pour un binôme: 1 homme et 1 femme



### LA PARTICIPATION DEPUIS 20 ANS



# Une station météo pour analyser le climat cognaçais

La Ville vient d'installer une station météo pour collecter des données sur les phénomènes climatiques locaux. Une première.

Julie KOCH  
j.koch@charentelibre.fr

**1** 48 millimètres d'eau sont tombés sur Cognac depuis le début de l'année. Les rafales de vent les plus puissantes ont atteint 80km/h. Ces renseignements ne sont pas estampillés Météo France. Ils ont été collectés par la municipalité grâce à la station météo installée sur le toit du foyer Alain-de-Raimond depuis le début de cette année.

”

On pourra justifier certains phénomènes climatiques sans avoir recours à Météo France, qui coûte très cher.

«À l'origine, on voulait avoir des données sur la pluviométrie pour faire le lien avec le taux de remplissage du nouveau bassin de rétention de la rue de Segonzac, explique Bruno Dupond, salarié au bureau d'étude des services techniques et passionné de météorologie, ça n'a rien à voir avec la fermeture de l'agence Météo France de la rue Elisée-Mousnier. Leur capteur est d'ailleurs toujours actif sur la base aérienne».

La Ville a déboursé 1.800 euros pour acquérir cette station météo semi-professionnelle. Solidement arrimée à une quarantaine de mètres du sol, cette dernière est reliée à un boîtier et à un ordinateur qui analyse les



La station météo cognaçaise est située sur le toit du foyer Alain-de-Raimond. Photo J. K.

données en temps réel. «On peut mesurer la force du vent, la pluviométrie, la température, l'humidité, l'indice UV...», énumère le spécialiste en pianotant sur le boîtier noir situé dans son bureau des services techniques. Hier matin, les capteurs ont décelé une baisse de l'intensité solaire, malgré le ciel grisâtre. «C'est à cause de l'éclipse», glisse Bruno Dupond.

## Pas de prévisions météo

Autonome en énergie grâce à un panneau solaire, l'équipement a intégré un réseau français de mille cent stations similaires reliées à Météo France.

«N'importe qui peut y avoir accès. Les données sont actualisées toutes les dix minutes».

Un compte Twitter (1) créé récemment par la Ville - qui ne compte pour le moment qu'une dizaine d'abonnés - permet aussi d'être informé régulièrement. Ces données très techniques se-

ront surtout analysées en interne, dans les différents services de la Ville. «Les espaces verts, la voirie ou les bâtiments pourront tirer partie de tous ces renseignements, assure Bruno Dupond, si des gens signalent des inondations, on pourra vérifier l'intensité pluvieuse, ça va nous permettre de comprendre certains événements. On pourra justifier des phénomènes climatiques sans avoir recours à Météo France, qui coûte très cher».

Mais l'équipement ne peut en aucun cas prévoir le temps qu'il fera. «Météo France utilise des super ordinateurs pour compiler toutes les données, ils ne rentreraient même pas dans nos bureaux», sourit le technicien. «On n'en est qu'aux prémices pour l'instant. Il faut qu'on apprenne à bien utiliser ce nouvel outil avant de chercher à le développer».

(1) Possibilité de consulter les données sur [www.infoclima.fr](http://www.infoclima.fr) ou [www.veilleurs-du-temps.fr](http://www.veilleurs-du-temps.fr).  
Compte Twitter: @cognac\_meteo